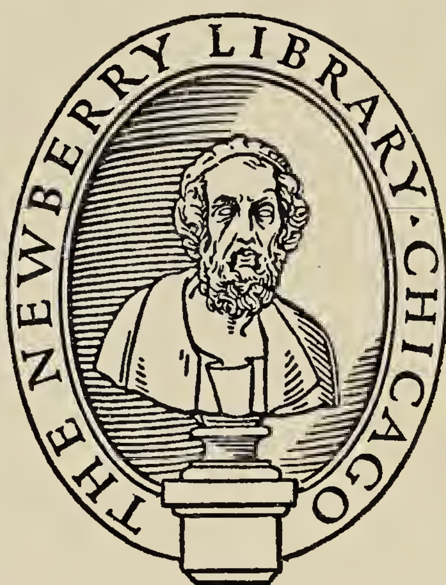

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

333

LE MARTIRE DES DEVX FRERES

CONTENANT AV VRAY TOVTES LES PARTICVLARITEZ PLVS notables des Maſſacres & aſſaſſinats cõmis és perſonnes de treshaults, treſ-puiſſans, & treschreſtiés Princes, Meſſeigneurs le Reuerendiſſime Cardinal de Guyſe Archeueſque de Reims. Et de Monſeigneur le Duc de Guyſe Pairs de France. Par Henry de Valois à la face des Eſtats dernierement tenus à Bloys.

M. D. LXXXIX.

SONET.

QVi voudra descouurir la ruse & la faintise
D'vn pariure fausant son serment & sa foy,
Qui vray mocqueur de Dieu violant toute loy
Et tout couuert de fart veut opprimer l'Eglise.
Qui voudra voir à nud soubs vne robe grise
Vn hermite masqué d'vn beau tiltre de Roy
Du peuple le fleau la ruine & l'effroy
Sans Dieu, sans foy, sans loy, le veut duire a sa guise.
Qui voudra voir encor combien de cruautez
Combien de trahisons & de desloyautez,
Faictes par vn Tiran en la ville de Blois,
Qu'il lise ce liuret & il verra comment,
Iamais il ne c'est veu plus maudit garnement,
Pour pratiquer tels faits que Henry de Valois.

ANAGRAME DE L'AVTHEVR
Y PRESCHE LE SALVT.



LE MARTIRE DES DEVX FRERES.

Contenant au vray toutes les particularitez des Maſſacres & aſſaſſinats commis és perſonnes de treshauts, tres-puiſſants, & Treſ-chreſtiens Princes, Meſſeigneurs le Reuerendiſſime Cardinal de Guyſe Archeueſque de Rheims. Et de Monſeigneur le Duc de Guyſe, Pairs de France. Par Henry de Vallois à la face des Eſtats dernierement tenus à Blois.



L n'y a celuy de vous Meſſieurs qui auec ce grand Roy n'adiugiez, donniez l'hõneur & le pris à ce tres-certain axiome prononcé apres pluſieurs diſputes & traittez faicts deuant luy, à ſcauoir quelle choſe du mõde eſtoit & debuoit eſtre la plus forte, ou le Roy, ou le vin, ou les femmes, fuſt en fin tenu & reſolu que *ſuper omnia vincit veritas*, la verité maiſtriſe & ſurmonte toutes choſes, d'autant que quelque fart ou couleur que les ennemys d'icelle, y puiſſent dõner en fin comme le Soleil bien ſouuent eſt obſcurcy par

quelques espais nuages, toutesfois par sa force & vertu naturelle se faict voye & passage au trauers de ceste obscurité, dissipant ces broüillars, puis apres nous apporte vn beau iour & descouure de sa gaye clarté ce que la sombre obscurité receloit à nos yeux, ainsi la verité est bien sounent cachee du mensonge grossier, mais en fin elle se faict paroistre.

Ie ne doute point & vous le sçauez & confesserez auec moy combien de desguisement combien de couleur, combien de mensonge, combien de masque & de fart les enfans du diable & ennemys de toute verité ont faulsement inuenté pour couurir, palier, desguiser & voyler la verité des choses plus que vrayes & tres-certaines aduenus aux Estats derniers à Blois les vingt-trois & vingt quatriesme du mois de Decembre à la face & Majesté desdicts Estats & gens de bien & d'honneur deputez esleus & choisis par toutes les villes & Prouinces de ce Royaume sur les meurtres, massacres, assassinats, trahisons, emprisonnements, pariuremens, violence & autres indignitez commises & perpetrees par la perfide & faulce foy de Héry de Valloys, ou pour plus proprement parler par son anagramme villain herode, sans la grace de Dieu naguere soy disant quoy qu'indigne Roy de France & de Polongne.

Es personnes des tres-hault tres-puissants tres-Chrestiés & tres-magnanimes princes messeigneurs le reuerendissime Cardinal de Guise, &

monſeigneur le Duc de Guiſe ſon frere, Princes du ſang, premiers Pairs de France, Archeueſque de Reims, lieu du ſacre des Rois de France, & de Monſeigneur le reuerendiſſime Cardinal de Bourbon premier Prince du ſang, Archeueſque de Roüen de monſieur le Primat Archeueſque de Lion. De Madame de Nemours, petite fille du Roy Loys douzieſme mere deſdits Seigneurs de Guyſe, Monſeigneur D'albœuf couſin deſdits Seigneurs de Guiſe, Meſſeigneurs de Nemours frere de mere d'iceux, & Prince de Ginuille fils dudit Seigneur de Guiſe, Meſſieurs le Preuoſt des Marchands de Paris, Preſident de Neully, & aultres ſignalez perſonnages.

La verité deſquels maſſacre & empriſonnement ne peult qu'en deſpit de tous les meſchans maudits, & malheureux regaliſtes & politiques, ne ſoit plus que la choſe en plein midy congnue ce que le plus ſuccintement qu'il me ſera poſſible, vous monſtreray & feray entendre par ce tragique & preſent diſcours à nu & au vray, les ruſes, les ſimulations, les hipocriſies & le fart que ce cruel tyran a par tant d'annees couué & caché, en ſon traiſtre eſtomach & ſon ame endiablee, contre l'honneur de Dieu & de ſon ſeruice, au detriment de ſa religion à la perte & ruine totale du pauure peuple & perpetuel deſaſtre de ce Royaume.

Ce fut à noſtre grand regret que le Roy Charle neufieſme graua en mourant ſur ſon tombeau

augure veritable de noſtre deſaſtre & malheur, lors que de grand zele & affection dit qu'il ne mouroit faſché de quitter ceſte habitation terreſtre : mais beaucoup plus pour l'amour qu'il portoit à ceſte patrie ſienne & naturelle, ayãt vn regret eternel de laiſſer ce pauure & deſolé Royaume entre les mains de ceux qui luy deuoient ſucceder, l'vn eſtãt heretique, & l'autre ateiſte, cõme fort biẽ ce bon Roy l'auoit congneu & biẽ remarqué en ce traiſtre, par le bon office qu'il fit aux heretiques Rochelois ayãt ce facquin d'vn laſche & caſanier courage proditoiremẽt au deſpent de ce bon Roy, & de la France vendu auſdits Rochelois, leur Rochelle premier acte & proüeſſe des vaillantiſes de ce Iudas.

Dés lors & de ceſte mort commença noſtre ruyne & que ſur nous c'eſt hypocrite trama le commencement de ſes mal-heureux & inique deſſeings, n'eſtant pluſtoſt ſorty de la taniere polonoiſe que ce ſacrilege malheureux oſa Polluer les ſaints & ſacrez lieux, profaner les Egliſes les ſainctes & excellentes reliques & commença le chef-d'œuure de ſes larcins en l'Egliſe de la ſaincte Chapelle de Paris, ayant faict rompre briſer, ſier & limer les barreaux de laditte Chapelle, & furtiuement par ſes miniſtres ſacrileges deſrober le plus beau, le plus ſainct & ſacré ioyau qui fuſt non ſeulement en laditte Chappelle ains en toute la Chreſtienté à ſçauoir la vraye Croix de Ieſus Chriſt noſtre Sauueur acquis & enrichy auec tant de peine & la-

heur par les predeceſſeurs Roys, nous monſtrãt
à veuë d'œil par ce premier coup d'eſſay comme
il eſtoit bien ſçauant tant en la theorique que
pratique en la deteſtable, malheureuſe & dam-
nable doctrine de l'ateyſte Machiauel ayant par
apres mis ce ioyau en gaige à Veniſe pour de
ceſt argent ſatisfaire a ces ordes laſciuetez.

Pratiquãt la ſuſdicte doctrine ce Sardanapale
pour nous mieux engeoler ce voulut maſquer &
voiler du voile cõmun à tous meſchans, à ſça-
uoir de la pieté & deuotion pour ſoubz ce voi-
le executer la deprauee volonté qu'il a touſiours
eue emprainte en ſon viperin courage d'oprimer
& ruyner l'Egliſe & la religion de laquelle ce
meſchant en la ſeule apparence faiſoit profeſſiõ,
de meſme le malicieux peſcheur cache l'ameçon
de l'amorce, afin que le ſimple poiſſon y ſoit pé-
du par ſa credulité, les daces les decimes ordi-
naires & extraordinaires, les leuees de deniers,
les alienations & les ventes, non ſeulement des
heritages & immeubles: mais juſques à vendre
les ornemens, ioyaux, reliquaires & calices deſ-
dictes Egliſes, ſont aſſeurez teſmoignages qui
ne peuuent eſtre dementis.

Les cachots conſtruits par ceſt hypocrite n'e-
ſtoient que pour ſeruir de couuerture à ſes laſ-
ciuetez, meſchancetez, ordures & ſodomies leã
d'Eſpernon, en ſçait bien quelque choſe lequel
ne m'en peut dementir, les plus ſages ont fort
bien dit que ce n'eſtoit qu'vn amuſe fol, & ces
cages ordonnees pour y mettre d'autres oyſeaux

qu'vne ſimplicité religieuſe qui a eſté le vray moyẽpour ſe ſequeſtrer de tous les princes&gẽs de bien qui n'eſtoient (cõme ceſt apparent hermite)touchez au cœur de l'eſprit d'hypocriſie.

Ces cachots me ſemblent auoir eſté inuentez à deux fins la premiere pour y attraper les plus ſimples,qui s'y fuſsẽt voulus embaraſſer,la ſecõde pour auoir ſuiect & pretexte de ceſte edification nouuelle & eſtabliſſement de nouueaux moynes, ruyner & deſtruire les belles, ſainctes. riches, grandes & opulantes Egliſes, afin que les groſſes & riches eſtant ruinees, celles qui pretendoit eſtablir pauures, il euſt quand bon luy euſt ſemblé 'donné & aux vnes & aux aultres comme l'on dit couſtumierement du pied au cul, c'eſtoit le conſeil & langage commun de ces ſectaires Eſpernoniſtes, politiques, & ateiſtes que ces moynes eſtoient trop gras, qu'ils poſſedoient la meilleure partie & les plus beaux reuenus de ſon Royaume, que l'Egliſe le tenoit en bride & luy feroit la guerre en vn beſoin, à cauſe de ces trop grandes richeſſes que luy & ſa nobleſſe n'auoient rien au pris, qui fut le vray ſubiect pour lequel il commença vn ſi beau meſnage,pour le commencement duquel & prelude de ſa tant ſaincte intention, l'Abbaye du val nous doibt ſeruir d'exemple.

Or voyant que par ces comportemens, par les dances,balais,mommeries, maſcarades, banquets & aultres inutilles deſpences& ſuperfluitez. pour la laſciuete ; on ne remarquoit rien

moins

moins en luy qu'vn eſprit penitent, mais pluſtoſt vne ame orde, ſalle, ville & baſſe, ne s'occupant a pas vn ſeul bon exercice, c'eſt trouué de luy meſme offencé de ceſte opinion qu'à bon droit on auoit de luy, & voyant qu'apres tant de daces, d'impoſt, d'emprunts, tant d'Eſtats nouueaux, que gabelles iournellement augmentez, le peuple commençoit à murmurer & entrer en deffiance pour l'aſſiſtance, le port & les intelligences que ce malheureux de iour en iour pratiquoit auec les heretiques, tant de Bear Geneſue, Angleterre que d'Allemagne, le voyage du periure de Nogarets vers le Biarnois l'allience & protection des heretiques geneuois, la iarretiere receüe en l'Egliſe de Sainct Germain de Lauxerrois, auec tant de ſolemnité de la part de Ieſabel Angloiſe, qu'il nomme ſa bône ſœur, & l'armee tant ſoudainement venue en ce pays, ſont preuues ſuffiſantes de la bonne affection qu'il auoit enuers nous, ce qu'il a touſiours couué & caché aux plus creux de ſa maudite poictrine.

Et aperceuant que le peuple eſtoit ferme, reſolu & conſtant en ſa religion, & qu'il ſeroit du tout impoſſible luy arracher des mains, ſe reſolut en la maxime de ſon bon pedagogue Machiauel, que pour vn temps il faut prendre l'habit de regnard, & puis apres labit de lyon, ce qu'il a ſi bien aprins qu'en matiere de maſque, de cautelle, & diſſimulation, il ne ſe peut

trouuer son pareil pour mieux ioüer son personnage, auec le moyen susdit se sequestre de tous les bons princes zelez & affectionnez à l'honneur de Dieu, au maintien de la religion Catholique apostolique & Romaine, & au repos & conseruation du pauure peuple, supposant & mettant en leur lieu, colloquãt és grãdes charges & dignitez de petits auortons, bastards, sangsues, macquereaux & ministres de ses vilains, ords, salles, & desordonnez appetits, si que soubz main par eux & en endormant le peuple par son hipocrisie, là tellement auec ses esponges succé & rongé, qu'il ne luy reste plus qu'vne foible & debile parole.

Que si aulcun meu en la conscience s'est ingeré luy en faire quelque remonstrance, des aussi tost a esté chassé & porté contre iceluy vne perpetuelle inimité & crüelle indignation, ce qu'il a faict paroistre & mis en lumiere, à la veüe d'vnchacun contre mondit Seigneur de Guyse & toute sa maison, pour auoir tousiours esté vray supports & appuy, & les vrayes colonnes de l'Eglise, de son Estat, & couronne, & du pauure peuple, ayant pour ses causes ce Prince & les siẽs en telle indignatiõ qu'il ne se passe iours, heures, ny minuttes, qu'il ne recherche les moyens par lesquels il pourra destruire & exterminer ceste tãt noble & vertueuse maison.

Et pour y paruenir il enuoya en Allemagne

(faict soubz le nom du Roy de Nauarre)leuer iusques au nombre de cinquãte mille hõmes, payez de ses propres deniers (ie me trompe de ses propres deniers, mais desrobez & vsurpez sur nos Eglises) en intẽtion que ces barboüillez accableroyent ceste maison & n'ayant cest affaire reussy selon son desir, ains ceste grosse armee ennemye venus en esperance du butin que ja ils se promettoyẽt de nos despoüilles, & principalement de la tres-riche &tres-opulente ville de Paris, ayant esté mise en route & deffaicte par ledict Seigneur de Guyse, auec vne bien petite troupe, tant s'en faut que ceste acte genereux amolist le diamantin & empierré courage de ce cruel, qu'au contraire la ialousie saisit tellement son cœur lasche, que continuant son desdain, il ne pratique & recherche nouueaux moyẽs par lesquels il puisse esteindre la memoire, l'honneur, la gloire, & la souuenance deüe aux actes genereux & signalez de ce vertueux Prince, s'attribuant à luy-mesme l'honneur de ceste belle victoire, & voyant que tout le peuple ensemble & principalemẽt les Parisiẽs ne voulurẽt auoüer cest article, il entra en telle rage à l'encontre d'eux que dés lors mesme, cõiura & arresta de les ruyner, ce qu'il eust faict n'eust esté que par vne grace particuliere & miracle special de Dieu, qui fit soudain paroistre mon-dit seigneur de Guyse, au temps de ceste coniuratiõ en ladicte ville, apaisant par sa presence la iuste

douleur & cholere du peuple, qui en fin de cõte se fust resoluë & terminee sur la teste de ce maudit tyran, & sur celles de ces affamez sattalistes & Machiaulistes, le iour des barricades. A quoy ce meschant ayant failly luy & les siens se sentãt tellement bourrelez en leur ame prirent le remede ordinaire des lasches de courage & effeminez qui est de fuir, se laissa par ce traistre conseil comme vn ours mener par le nez, lequel conseil ne demandoit qu'à ce sauuer sçachãt que le temps leur eut faict rendre conte des exorbitans larcins & infinis trahisons, que par vn si long temps ils auoient commises, faisant entendre à c'est effeminé qu'il se sauuast bien tost, & qu'on le vouloit tuer, auquel mensonger conseil, ce menteur se laissa transporter encore qu'il sçeust bien cõme ledit Seigneur de Guyse vsant à l'endroit des siens de sa bonté & clemence accoustumee & de trop de respect en son endroit, auoit deliuré les suisses, d'O, d'Aumont, Grillon, & Byron auec leurs troupes, du milieu des armes Parisiennes, & les auoit renuoyees en seureté en son chasteau du louure, neãtmoins picqué du ver de sa conscience, par la pourpensee trahison, s'enfuit comme vn cocquin par la porte neufue, & s'alla comme vne esclaue refugier à Chartres.

Ce subict & soudain partement & ceste prompte fuitte, ne donna pas petit estonnemẽt à ceux qui de plus pres remarquoient les

choſes & s'eſtõnoient beaucoup qu'apres tāt de communications de demonſtrations d'amitié, que ce traiſtre auoit eüe auec ledict Seigneur de Guyſe, n'auoit amené les choſes à meilleur poinct & dit-on des lors, que ledict Seigneur auoit beaucoup à ſe garder, & que c'eſtoit reculer pour mieux ſaulter, ce que ce traiſtre monſtra aſſez ouuertement lors qu'en ſa fuitte du hault d'vne montagne il regarda Paris, iurant par pluſieurs foys, qu'il feroit que le pere diroit à ſon enfant vn temps auenir, voyla ou fut Paris, & que iamais il ne ſeroit raſſaſié & ſatisfait, qu'il ne ſe fuſt baigné dans le ſang des habitans de ceſte tres-ſaincte & tres-catholique ville, diſant ces mots & ne s'en fyes en moy qui ne voudra.

Nonobſtant ledict ſeigneur de Guyſe enſemble les bons Bourgeois de Paris, vſans d'vn trop grand reſpect pour la conſeruation de celuy qui ne braſſoit que ſa ruyne, ennoyerẽt par deuers luy perſonnes des trois Eſtatz pour luy faire entendre au vray comme pendant leſdictes Barricades les affaires s'eſtoyẽt paſſez, & remonſtrerent qu'ils eſtoyent tres-marris qu'il euſt ceſt opinion qu'ils luy euſsẽt causé par quelque rebellion ceſte abſence, ce traiſtre eſt bien fier de ceſte recherche quoy que veine, d'autant qu'il n'aſpiroit qu'à leur ruyne, feignit pourtant auoir pour tres-agreable leur remonſtrance, & qu'il ne deſiroit riẽ plus que nourrir ſon peuple en paix & en trā-

quilité, & pour leur faire bonne bouche, fit vn Edict de suppression & reuocation de quelques impostz, nouuelles charges, & multiplicité d'Estats, que ceux qui n'auroyent payez lesdictes taxes & nouuelles charges, ne pourroyent estre cõtraincts aux paiemens d'icelles, & lesdicts Estats nouueaux supprimez és lieux où il n'y en auoit de pourueuz, qui estoit vne pure vraye & simple besflerie, de laquelle il commença à nous embaboiner.

Apres ce traistre infidele & perfide, ne trouuant asseurance ou n'estimant estre asseuré audict lieu de Chartres delibera s'en aller à Roüẽ, quoy executant passa à Mante, auquel lieu il bastit & fonda les pillotis de tous ses iniques meschants & malheureux desseins, & arresta toutes les trahisons qui depuis s'en sont ensuyuies, d'où sortant alla & seiourna quelques iours à Vernon, & depuis s'achemina audict Roüen, où il se comporta auec ces modesties accoustumees, que bien peu de iours se passerent que les rolles de Roüen ne maudissent l'heure de l'auoir si promptement receu.

Là il est visité de Monsieur le Preuost des Marchans de Paris, qui au nom de tous les habitans dudict lieu, le supplyent prendre les choses au vray & ne prester l'oreille aux rapports mensongers, qu'il leur face cest hõneur de reuenir en ladicte ville, qui estoit tout le plus de leur desir, & qu'il y trouueroit ses subiects plus & autant affectionnez qui luy furẽt

iamais, il ne manque point de belles respon-ces & que son plus grand plaisir estoit d'estre & habiter en ladicte ville, cõme auparauant il l'auoit bien monstré y ayant faict vne si longue demeure, mais que iamais il n'y entreroit qu'il n'eust apporté vn repos asseuré & n'eust exterminé tous les heretiques & perturbateurs du repos d'icelle ville & pour leur monstrer de quel pied il y vouloit marcher doresnauant par son Edict, voulut estre le protecteur & cõseruateur de l'vnion laquelle il vouloit estre iurée solennellement par tous les Estats de sõ Royaume, & apres ce vouloit assembler iceux pour entrer en vne bonne saincte & salubre reformation, cõme il le dit de bouche, il l'execute en papier & iurant toutesfois qu'au cas qu'il contreuint audit Edict d'vnion, ensemble de ce qu'il se seroit arresté ausdicts Estats, il quittoit tous sesdicts subiects du serment de fidelité, & de iamais le recognoistre pour nostre Roy.

Lesdicts Estats sont publiez à certain iours en la ville de Bloys, chacun en son endroit tãt en general qu'en particulier, nomme & eslit les personnes les plus capables & dignes qu'il iugeoit pour y assister en toute seureté & liberté, pour y dire libremẽt, & sãs crainte vn chascun & remõstrer à sa Mjesté ce q̃ bõ luy sẽbleroit qui estoit le masque qu'il prenoit pour iouer l'acte derniere de la funeste tragedie : mais d'autãt qu'il y failloit faire cõparoistre le prin-

cipal perſonnage d'icelle, qui eſtoit mondict Seigneur le Duc de Guyſe, fit tāt enuers la Royne ſa mere, qu'elle l'induiſt à s'y acheminer apres les inſtantes prieres de laquelle ce bon Prince ne voulut contredire, tāt pour faire paroiſtre l'affection qu'il auoit au bien public, & de voir vn bon ordre eſtably en toutes choſes, que meſme pour preſenter & monſtrer deuant vne ſi celebre aſſemblee ſon innocence. Ioinct auſſi qu'il n'y euſt eu iamais hōme qui oſaſt iuger & eſtimer qu'au cœur d'vn Roy de France ſoy diſant tres-Chreſtien, portant l'habit de douceur & ſimplicité, il ſe fuſt trouué tant de trahiſons d'infidelitez & cruautez, helas! qu'il l'euſt pensé, les diables meſmes ne l'euſſent voulu ſonger, apres tant de promeſſes, apres tant de ſermens, apres tant de vœuz, en vn lieu ſacré, à la face des Eſtats, en ſa preſence, en ſa propre chambre, voire en ſon propre cabinet, auoir meurtry ſō propre ſang, ſes propres couſins, les premiers officiers de ſa Couronne, les premiers Pairs de France: les premiers Cheualiers de ſon ordre, les pilliers & l'appuy ſur leſquels ſon authorité, ſa grandeur & ſa couronne eſtoit appuyee.

Ce qui inuite le ciel & la terre à en crier & prendre vengeance, & non ſeulement des execrables & malheureux aſſaſſinateurs, mais auſſi des fauteurs endiablez d'iceux qui s'efforcent coulorer vn acte ſi deteſtable, par faulſes impoſitions, viles & friuoles calomnies, par

trop

trop apparentes, non moins contre les froids & tepides moyenneurs, qui confessent bië que c'est vne tres-meschante, incomparable & maudite impieté, mais que c'est le Roy, que c'est vne chose faicte à quoy on ne peut plus dõner ordre ny remedier, qu'il vaudroit beaucoup mieux se contenir & ne l'irriter d'auantage, comme l'on fera prenant l'occasion laquelle Dieu nous presente, pour nous en deliurer, & des maudites sangsues qui tousiours l'accompaignent, voulant par leur conniuëce nous priuer de toute raison, iustice, & liberté, & par ce moyen doresnauant nous faire viure en beste.

Mais ie les coniure par la verité mesme de declore & desciller leurs yeux, que la nuict de leur crasse ignorance à iusques icy tenuz au sõmeil de leurs voluptez, & recognoistre que l'abisme des enormes & execrables pechez, que ce Henry Heliogabalisé à cõmis, ont tellement offusqué & empesché les rayons de la lumiere celeste en son ame, qu'il marche à bride abbatuë, & comme vn poulain sans frain, se transporte ou l'appetit de ses effrenees concupiscences le pousse, sans se pouuoir garder ne y remedier, cela venant & procedant de ce que comme dit l'Apostre, que *commutauit veritatem dei in mẽdacium propterea quod Deus tradidit illum in reprobum sensum*: il a cõmué & chãgé la verité de Dieu en mensonge, & pour ceste cause Dieu l'a mis & liuré en sens reprou-

ué ayant faict seruir de couuerture & badinage à ses meschancetez & impietez, ce qui estoit de la pieté & religion, & pource à faict cest acte, acte qui n'a iamais esté hors de l'opinion des gens de biẽ, qui plus particulierement cognoissent ce meschant, sçachant fort biẽ qu'ẽ fin il donneroit du croc en iambe par ses debordemens, à sa religion, à son Estat, à son peuple, & à sa patrie, & que de là, sortiroit son eternelle ruyne, ayant Dieu permis que cest Absalon reprouué ensanglãtast ses mains scelerees du sang des deux plus fermes & stables pilliers de son Eglise, pour faire paroistre & mettre en notoyre euidẽce la deprauee volonté qu'il a tousiours eu de la ruyner, car cõme le feu ne se cognoist feu, qu'en tẽps qu'il eschauffe, & qu'il brusle: de mesme le meschant par l'acte meschante qu'il commet, la cause est cogneuë par son effect, de mesme si iusques icy, pauure abusé, tu as eu opinion de ce meschant, & l'as cogneu, dis-tu pour tres-Chrestien & Catholique, maintenant tu le peux cognoistre pour tres-meschant ennemy de ton Dieu, de la religion, de toy & de ta republique, afin de te ranger, ayant cogneu ces abominables resolutions & executions, au bercail de ceux qui deuestus de toute passion, ne respirent rien plus que quitter l'obeyssance de ce tygre, cruel, tiran, inhumain, & idole maudite, pour honorer & seruir seul celuy duquel despend l'estre, la vie, conserua-

tion & le contentement de tous les hommes.

Le lieu & la personne de la tenue desdicts Estats, dõnoiēt assez à cognoistre le fruict qui en viendroit quand au lieu, ie m'en rapporte à ceux qui y ont plus frequenté, & diray apres quelque autre, que les trois parts de ladicte ville sont heretiques ou atteystes, & le reste putains, ioinct l'augure precedant ce malheur aduenu en la dicte ville, en laquelle fut surpris vn meschant ayant affaire à vne anesse, pour lequel acte, & luy & l'anesse, furent bruslez ensemble, enuiron trois moys auparauant la tenuë desdicts Estats. Quand à la personne, c'estoit vn Roy, qui de bouche demandoit sa propre reformation autant que qu'il diroit le disciple demander le foüet à son maistre. O que vrayement on pouuoit dire qu'il estoit touché de l'esprit de Dieu, si l'interieur eust esté correspondant à l'exterieur : Quant aux causes, c'estoit pour reformer tous & vn chascun les abus des meschans, pour reformer les simonies & maquignõgnages de benefices, & sincoper la pluralité d'iceux, couper & arracher la racine des heresies, cesser les violēces, pilleries & vsurpatiõs, tāt de la noblesse, que de la gendarmerie, oster les superfluitez & le luxe du commun, bref remettre les choses en leur pristin estat, mais las! la partie estoit trop forte, & trop de meschans s'y opposoient, que l'on iugeoit assez, qu'ils inuenteroiēt tous les stratagesmes à eux possibles, pour empescher

le cours d'vne si saincte resolution.

Et pour monstrer que le tyran estoit le premier qui s'y opposoit par tous les reculemẽs qu'il luy estoient possible, auec la plus grande contrainte que l'on pourroit penser conclud & iura l'Edit d'vnion, & quant & quãt, que nul succederoit à la couronne apres luy, qui fust heretique soubçonné d'heresie, ou fauteur des heretiques, ce qu'il passa & accorda, plus par l'importunité desdicts Estats, que de volonté, que iamais il y eust apportee.

Comme au semblable auec tres-grand regret accorda la requeste de messieurs du tiers Estat pour la diminution des tailles, daces, & imposts, & pour la recherche de ceux que l'õ cognoissoit auoir pillé la France & se sont enrichis de la sueur & sang du pauure peuple, auec icelle l'occasionna que depuis que la presente requeste luy fut presentee, qui fut au cõmencement du mois de Decembre dernier, il ne s'estudia par ses hypocrisies ordinaires & accoustumees, qu'à tramer & ourdir l'execution de sa tragique & sanglante trahison, pour oster tout soupçon d'icelle, il fit courir vn bruit qu'il se confioit tant audit seigneur de Guise qui le vouloit faire connestable de Frãce, & pour plus donner d'apparence & de couleur à son faict, faignit chasser & esloigner de luy ces affamez sangsues & son mauuais conseil, cela estoit le commun langaige qui se couloit & glissoit par toute les compagnies &

l'entretien ordinaire des banquets, & pourmenades de la court, mesme que iusques à là que de faire tenir le conseil de la guerre au logis dudit seigneur de Guyse, d'où plusieurs gés de bien & dignes de foy, veirent sortir les mareschaux d'Aumont & de Retz. Là les pauures archers de la connestablerie s'estimoient tresheureux, d'estre tõbez aux mains d'vn si magnanime Prince, & tels estoient leur propos ordinaires les capitaines des gardes luy alloiét faire la court à la table du grand maistre. Les mignons mesmes ne s'y espargnoient pas.

Ce traistre en apparence & en public, luy faisoit tels signes & demonstrations d'amitié, que le diable mesme n'eut peu iuger en son ame qu'il y eust logé vne si vilaine & poltronne execution, pour laquelle mieux voiler & cacher, voulut couurir & colorer son mensonge de la verité mesme, qui fut pour le certain, à cause que ce bon prince luy fit entendre cõme il estoit aduerty de ceste inique & iniuste entreprise, pource le lendemain de la conception de nostre Dame, qui fut le vendredy quinze iours au parauant le massacre, ce traistre temeraire fit appeler les principaux deputez & en leur presence, & des bons princes assassinez prisonniers, & aultres seigneurs & gentils hommes de sa court, apres s'estre confessé à sa mode qui est ne vouloir & n'estre permis à son confesseur, l'interroger de chose quelconque, que de ce qu'il aura soymesme

confeſſé auquel il interdit & deffend ne parler des affaires qui concerne ſon Eſtat, & fut en ceſt action tellement maſqué, qu'aucuns de la compagnie, gens de bien luy veirent tomber les larmes des yeux. Ha! traiſtre mal-heureux, & meſchans, helas! as tu les yeux ſi tendres, & le cœur tant endurcy, apres ce il vſa de ces mots ou ſemblable voyant le precieux corps de Ieſus Chriſt.

Ie vous ay tous icy mãdez, pour dire & iurer ſur le corps de mon Dieu, que ie voys receuoir en voſtre preſẽce, que ie iure de rechef, la ſaincte vnion ie m'vnis de rechef auec vous tous, & tellement que iamais ie ne men departiray, & ne feray aultre choſe, & ne reposeray que ie n'aye entierement extirpé l'hereſie, & les heretiques de mõ Royaume, ie vous cõiure tous de m'y aſſiſter comme vous me l'auez ſainctement promis, & de ma part ie proteſte ſur ce ſainct ſacrement d'y ſatisfaire, ou que ceſte reception ſoit à ma perte: à ma ruyne & entiere confuſion, & quand i'aurois cent dagues contre la gorge, iamais ie ne deſiſteray ceſte ſaincte entrepriſe, leſquels propos entendus de toute l'aſſiſtance, aucũs de ceux cõme ie croy, qui ne iugeoiẽt que à l'exterieur, en ſigne d'alegreſſe crierent viue le Roy.

O Dieu eternel, ie ne puis qu'auec ce vaiſſeau delection ie ne die, ô haulteur, & profondeur de labiſme de la ſapience & ſcience diuine, combien ſont incomprehenſibles vos iu-

gements, & vos voyes & ſentiers mal-aiſez à comprendre que vous qui eſtes le createur, vous qui eſtes la verité, vous qui eſtes la vie, helas la maudite creature mẽſongere, & mortelle abuſe de vous, de la verité en ordit ſõ mẽſonge, de vous qui eſtes la vie, ce maſque pour en braſſer vne cruelle mort, voſtre ſainct & pain celeſte eſt mis deuant les chiens. Mais las, vous auez bien permis, qu'vn iudas vous ayt trahy, vendu & liuré, vn iuge inique condamné, & les meſchãs crucifié mais ô ſeigneur! vous reſeruez à faire congnoiſtre voſtre grandeur & puiſſance à la fin, car il eſt dit que ceux la, *videbunt in quem transfixerunt*, ainſi ce meſchant trouuera à ſa cõfuſion la punitiõ, rigueur & peſãteur de voſtre rigoureuſe iuſtice, voyãt ceux glorieux deuant vous leſquels par vne demõſtration & apparence, ſi ſaincte, il a proditoirement faict meurtrir & aſſaſſiner.

Le dimanche ſuiuant ce ſolemnel ferment, mais pluſtoſt execrable blaſpheme, vn docte Seigneur preſcha aux Iacobins, à l'aſſemblee de tous meſſieurs les deputez, où il loüa ce qu'il ſe pouuoit, ce meſchant iuſques à le comparer à Sainct Iean Baptiſte, duquel parloit l'Euangile courante, mais le bon Seigneur comme ie croy, n'auoit iamais diſné à la table de frere Henry, car au lieu de racines, & d'eau dont vſoit Sainct Iean aux deſerts, euſt veu les crapules, & ſuperfluitez des viandes, & diuerſitez des vins, les plus exquis au lieu

de ſe retirer en ces hermitages, & ſuſdits cachots, pour retrancher ſes vices, c'eſt la où il donnoit plus d'aiſe à ſon corps, & où il prenoit plus de delices, au lieu d'vne ſainctеté de vie, ne s'y trouuera qu'vne fainte aparence, & plus grande hypocriſie, au lieu de chaſteté, & pudicité, rien que bordelage, luxure, ſodomie, & laſciueté, les freres de la table ronde, en ſçauroient biẽ parler, au lieu d'y faire preſcher & annoncer Ieſus Chriſt il n'euſt veu que faire honneur au diable, & à l'ante chriſt, le Crucifix d'argent ayant vn diable à dextre, & à ſeneſtre, trouué en l'hermitage, & oratoire dudit Henry, eſt vray teſmoing de ſes auſteritez, ce bon predicateur recita en ſadicte predication, les meſmes ſermens & proteſtatiõs de ce pariure, apres laquelle le Te deum laudamus en fut chanté en l'Egliſe deſdits Iacobins, par les chantres & muſiciens de la Royne mere elle preſente.

Quatre ou cinq iours apres, ceſt hipocrite feit ſemblant de donner cõgé à Chenaille, & au medecin Miron ſon frere, puis au commancement de la ſepmaine du maſſacre, on fait courir le bruit, que le reſte du pernicieux, dãnable & Architofeliſte conſeil, auroit ſon cõgé du nombre, deſquels eſtoient les mareſchaux d'Aumont, & de Rets, l'Eueſque de Paris ſon frere, les Remboüillets, d'O & pluſieurs autres de meſme farine, qui ne valẽt pas mieux l'vn que l'autre.

A mesmes temps, d'Antragues, gouuerneur d'Orleans, sous couleur de luy oster son gouuernement, & a d'Antraguet son frere est mãdé, l'accord pendant ce faict le dimanche de deuant le massacre entre le seigneur de Montpensier & d'Antrague.

Or ce meschant tiran, pour couurir tousiours & farder sa traitresse volõté, & affin que ce prince debonnaire n'estimast que iamais on vousist executer chose si miserable, est tant aliené de raison en vn lieu qui de tout temps a esté tenu pour lieu d'asseurance & franchise, ce malheureux sur ce subiect inuenta vn stratageme auquel peu de personnes peult-estre ont pris garde, qui fut qu'il induit Sauorny sõ iouëur de luth, donner vn soufflet dedans sa chambre au valet de Martinot son horloger, lequel n'en faisoit pourtant aucune plainte, mais le traistre meurtrier qu'il auoit fait faire n'attendit pas lesdittes plaintes ains faignit se mettre en cholere plus grande que iamais on le vit, faisant vn grand cas de ce que sa chambre estoit vn lieu sainct voire autant a respecter que le maistre autel (disoit-il) car comme vn Nabuchodonosor il n'est honteux, de non seulement se comparer ains s'egaller à Dieu, & pource ne vouloit que ce crime fust, & demeurast impuny. Pourquoy ledit Sauorny faignit de gaigner au pied, il est adiourné à troisbriefs iours, on a leu les affiges à la porte du chasteau, mais ceste cholere fut bien tost passees, & ne

dura guere, aussi ne fit-il cela qu'amusât soubs ce pretexte, les pauures princes massacrez, & aultres qu'ils estoient en lieu de toute asseurance.

Neantmoins beaucoup d'aduertissemens furent donnez auditSeigneur de Guyse, monseigneur le reuerendissime Cardinal son frere, monseigneur d'Albeuf que aultres, de la traison que ce traistre par sō hypocrisie accoustumee leur brassoit & de plusieurs & diuers endroits, voire mesme de la part de ceux qui auoient esté à la resolution, prise de ce meurtre par ce tyran, & estoient ces aduertissemens tant certains, que le conseil sur ce differant, fut tenu en la maison dudit seigneur, s'il se debuoit retirer ou non, quatre furent d'auis, qu'il se debuoit retirer, mais le seigneur Primat de Lyō, hōme de grāde science & par le conseil, duquel ledict seigneur de Guyse remettoit la pluspart de ses volontez, remōstra la playe qu'il feroit, que se retirant il s'acquerroit le blasme de perturbateur du repos public, qu'il desbaucheroit toute l'assemblee, qui quasi n'y estoit allee que soubs son aisle, & puis dit-il mon Seigneur, on dit communement qui quitte la partie la pert, pource, ce bon Prince interrompant, ledict sieur Primat luy dit. C'a tousiours esté ma resolution, de plustost cent & cent fois mourir que d'encourir aucune mauuaise opinion ny estre cause de desbaucher vne telle assemblee, & quand

r'aurois cent vies, librement ie les donnerois pour moyenner quelque repos à ce pauure peuple tant affligé: d'autant que me retirant il faudroit tenir la campagne, qui seroit à la foulle d'iceluy: Ioinct aussi que ie ne croyray iamais, & ne m'entrera en l'ame que le Roy qui est si bon Prince, voulust executer vn si lasche tour cōtre ceux qui iamais ne l'ont offensé, & ne luy furent oncques que tres-fidelles seruiteurs & vassaux, & ainsi ce magnanime Prince trop confiant, resolut de plustost mourir que de se retirer, & voir les affaires desastrees & descousues par son absence.

Le Ieudy vingt & deuxiesme Decembre, sur les dix à vnze heures de nuict, mōseigneur D'allebeuf qui estoit logé dedās le Chasteau, fut trouuer mondit Seigneur de Guyse en sa chambre, luy faisant entendre, que quelques vns de ses amys l'auoient aduerty, & estoit chose tres-certaine, que l'on vouloit attenter à leurs personnes, & qu'il y auisast: Ce bon Prince luy repliqua, qu'il debuoit considerer qu'il y auoit des perturbateurs du repos du Roy & de son peuple: que s'estoyent personnes qui portoyent enuie à l'heur qui viendroit à la pauure France, par la resolution saincte des Estats, dont ils estoyēt pres de receuoir les fruicts, & que s'il estoit besoin d'y perdre la vie, c'estoit chose à quoy ja il estoit fort resolu, voire que quand il en auroit cēt il les voüeroit tousiours au seruice de

Dieu, & de son Eglise, & soulagement du pauure peuple, duquel il auoit grãdissime pitié, & qu'il ne failloit abandonner ceste assẽblee, qu'il ne fust deschargé: d'ailleurs, que le Roy estoit vn bon Prince, humain & plein de pieté, que veu les belles demonstrations qu'il leur faisoit d'vne si singuliere amitié, qu'il n'estoit pas croyable qu'il voulust seulement penser à leur brasser mal: Ioinct aussi les protestations & sermens solemnels iurez, sur le sainct Sacrement, comme dit à esté cy dessus: ce bon Prince qui iusques à lors auoit escrit dans son lict quelques expeditions, frapans de sa main l'estomach dudict sieur d'Albeuf, luy dit en riant, va te coucher cousin, puis comme affermãt, mist sa main sur sa poictrine, disant: voyla le pourpoint d'innocence, & ainsi se departirent ces Princes, que si ainsi eust esté, comme le tyran, ses fauteurs, pollitiques, heretiques, & atheystes, disent que ledict sieur eust voulu attenter quelque chose cõtre ce malheureux, il n'y fust pas allé nud, desarmé, & desnué de ses forces: ny mené à la boucherie, sa mere, sa femme, son fils, ses freres & cousins : qui est vn apparent & plus qu'asseuré tesmoignage de son innocence, d'autant que, comme dit l'Escriture: *qui ambulat simpliciter ambulat confidenter.*

Le lendemain vendredy vingt & troisiesme Decembre, ce traistre faict venir & assembler ses maudits & malheureux Conseillers, dés

quatre heures du matin, ausquels resoluëment il dit: qu'il faut que ces bons Princes meurẽt; & pource, fit enfermer ses assassins en son cabinet, chose de tout temps inaudite, qui sera Dieu aydant, le taureau de Phalaris, mourant au supplice de sa premiere inuention: & que Dieu permettra que comme il a ouuert la porte de son cabinet, qui luy debuoit estre la chose la plus particuliere, & recommendable, elle sera ouuerte à ceux de sa propre ruyne, & comme elle a seruy de couuerture & embuscade aux assassinateurs, pour opprimer les iustes, seruira de rempart aux executeurs de la iuste vengeance, pour y punir ce meschant, en cedit cabinet, furent ces iudaïstes auec ce iudas, depuis les cinq heures, iusques au iour, sans clarté n'y chandelle.

Sur les sept heures on enuoye querir mondit seigneur de Guyse, monsieur le grãd Prieur, par le cõmandemẽt du tyran auoit dés le ieudy fait partie auec mõseigneur de Ginuille, lequel il enuoye querir en sa chãbre, & de fait l'alla incõtinent trouuer: vn autre & secõd messager est enuoyé, de la part de ce traistre effeminé, vers ledit Seigneur de Guyse, qu'il prie de se haster, disant: que le Roy estoit pressé, par ce qu'il vouloit aller disner à Clery, où il faignoit aller passer ces festes de Noël: ou vous noterez s'il vous plaist, cõme ce meschant c'est tousiours masqué de la deuotion pour exercer & executer ces abominables meschãcetez,

Ce debonnaire Prince, n'ayant à grand peine le loisir de s'attacher comme vn pauure Isaac tres-obeyssant, sort pour obeyr à la volonté de ce cruel, & hors qu'il fut de sa chambre, dit ces mots, ie n'ay iamais accoustumé de sortir de mon cabinet sans premierement auoir prié Dieu, & ne me souuient d'y auoir iamais failly, dont ie sens en mon ame vn extresme regret & d'estre ainsi presſé, or estant ce magnanime Prince : à l'entree de la sale du tiran où estoyent assemblez les meschants, le maudit & pernicieux conseil, & ayant regardé de costé & d'autre, les archers des gardes de la compaignie de Larchant qui estoient dans ladicte salle, commença à leur dire: pourquoy mes amys estes vous icy, c'est vne chose non accoustumee & extraordinaire, & n'a iamais esté veu que vous soyez icy le conseil tenant: Larchant ioüant l'vn des plus principaux personnages de ceste tragedie, s'approcha de ce bon Prince, & luy dit: monseigneur ces pauures gens m'ont prié de supplier le conseil qu'il demeurasſét icy iusques a ce q̃ sa Majesté y soit venue pour luy faire entendre que si elle ny donne ordre, ilz seront contraints de vendre leurs cheuaux pour eux en retourner a pied, d'autant qu'ils ont sollicité les vns & les autres, qui leur font responce qu'il n'y a pas vn sol pour eux, & ce pendant ils sont dans quatre ou cinq iours hors de leur quartier.

Ce bon Prince luy respond humainement, monsieur de Larchant ie leur seruiray & à vous de tout mon pouuoir, il est bien raisonnable qu'on y dõne ordre, que si ces traistres n'eussent perdu tout iugement & toute raison, ces parolles tant humaines & affables estoiét suffisantes pour aux plus endurcis, faire tomber les armes des mains: mais iamais le meschant & reprouué pour quelque chose que ce soit, ny le vilain ne peut estre gaigné par l'honnesteté.

Sur les sept heures, & demye monseigneur le Cardinal de Guyse, logé hors du chasteau est enuoyé querir par le Merle, maistre d'hostel.

Monseigneur de Guyse, ce pendant s'assist auec les traistres susdits, lors Larchant commẽça à proposer le faict de ces satellites. Marcel faisant bonne mine se leue, disant: qu'il y auoit vne partie de douze cẽs escus pour eux. Larchant replique que cela n'estoit rien, sur ces propos ce pauure prince qui estoit subiect à vn mal de cœur prist dedans ses chausses, vne petite boiste d'argent, pour y pẽser trouuer quelques raisins, & n'y trouuant rien mãda à sainct Prix, premier valet de chambre de ce tyran, qu'il luy enuoyast quelques bagatelles du Roy, ce sont les mesmes mots de ce prince, sainct Prix sur le champ luy apporta quatres prunes de brugnolles, desquelles il en mangea vne, & les trois aultres, les mist

dedans ſadicte boiſte, à meſme temps, parce que l'œil de ſon honorable playe pleuroit, chercha vn mouchoir & n'en trouuant point dans ſes chauſſes, il dit ſes mots, mes gens ne m'ont pas baillé auiourd'huy mes neceſſitez, mais ils ſont excuſables, pource qu'ils ont eſté trop haſtez, & voyant monſieur Othemant, threſorier de l'eſpargne pres de luy, il luy dit, monſieur le threſorier, vous plairoit-il prendre la peine de voir à ceſte porte s'il y a quelque page où laquais, à moy, & luy commander qu'il m'aille querir vn mouchoir, les archers refuſerent laiſſer ſortir ledit Othemã, mais ledit Larchant craignant d'eſtre deſcouuert, leur fit ſigne de le laiſſer ſortir & ledict ſainct Prix auerty que cedict prince auoit beſoin de mouchoir, incontinent luy en apporta vn.

Au meſme inſtant huictheures ſonnent, ce fut lors que ce deſloial, perfide & cruel tyran, commanda à Reuolt, qui eſtoit dedãs le cabinet, qu'il allaſt querir monſeigneur de Guyſe, ledit Reuolt eſt refuſé par Nẽbu huiſſier de la chambre, qu'il ne le veut laiſſer ſortir, diſant que le Roy luy auoit deffendu, de ne laiſſer entrer ny ſortir, homme viuant, ſans ſon expres commandement. Alors Reuolt retourne audit cabinet, le dire au tyran qui mande incontinant ledit Nambu, auquel il commande de laiſſer ſortir ledit Reuolt, mais qu'il ne laiſſe entrer que ledit ſeigneur de Guyſe, ſe Reuol eſtoit

uolt estoit au parauant secretaire, & valet de chambre de ce mõstrueux, & detestable d'Espernon, lequel ce miserable tyran en chassant les secretaires gens de bien, l'auoit choisy propre pour vne tant horrible & execrable trahison.

Sorty qu'il est, va au Prince assis au conseil de ses meschans, luy dit que le Roy le demãdoit, aussi tost ce Prince part, faisant à ceste canaille vne grande reuerence & entrant dedans la maudite chambre, en laquelle estoit l'execrable cabinet, tenant son chapeau d'vne main, & tenant la tapisserie de la porte dudit cabinet de l'autre, estant panché pour y entrer d'autant que ladicte porte estoit fort basse, six coquins de ses quarante cinq diables, couppe-iarets, & assassinateurs gascons, vermines & la ruine totale de la France, les vns luy saisissent les deux bras, aultres luy tirent son espee & poignard, vn luy lance vn coup de poignard dans la gorge, aultres de grands coups de dagasses qu'ils auoient nues sous leurs manteaux, vn grand borgne d'entre eux se iete sur ces espaules luy serrant la gorge de ces bourelles mains, en le tirãt par derriere, & aultres pour le faire tomber se ietterent à ses pieds.

Le Gast que ce Prince bening tira du danger sanglant en luy sauuant la vie, & à toute sa compagnie, le iour des barricades, iour ô tres-debonnaires Parisiens, tres-heureux au-

quel Dieu auoit mis tous vos ennemys en vos mains, si vous eussiez pris & vsé de l'occasion pendant qu'elle s'offrit, & si vous l'eussiez bien sçeu entendre, mais le seul respect & amour violent que portiez à ce prince, aresta l'execution de vostre iuste fureur, & ingrats, mal-heureux tuent & massacrent inhumainement, & cruellement l'auteur & conseruateur de leur chetiue vie, car ce Gast estoit de la compagnie desdicts assassinateurs, & dit-on que la Bastide fut le premier diable qui donna le premier coup, on tient aussi qu'vn borgne tapissier de la chambre, les assista. Ce Prince inuincible en generosité qui en plein camp eust esgorgé dix milles tels coquins ayant simplement secoüé ses bras en renuersa quatre par terre, & apres s'estre long temps combatu à coups de poin, en fin est terrasé par ces bourreaux, & tombant comme celuy qui auoit son principal appuy & intention premiere, en Dieu cria, mõ Dieu ayez pitié de moy, cela dit: ietta le pan de son mãteau sur sõ visage pour mieux mediter au ciel, & est chose remarquable que ce bon Prince alla tõber aux pieds du lict du tyran, & a laissé les marques de son precieux sang, à la couche de ce miserable, lequel auec plusieurs coquins comme luy, estoit en son cabinet regardant ceste tragedie, armé iusques aux dẽts, la porte entr'ouuerte: & voyant ce pauure Prince ainsi par ces meurtriers abbatu, com.

menda à Fõtaine lors varlet de garderobe de voir si ce pauure Prince estoit mort, lequel prompt au commandement, sortit dudit cabinet, & approcha ce Prince, & ayant destourné la pan de sondit menteau, en luy tastãt les leures de sa main, cõme estãt ce pauure Prince aux aboix souspirs & sanglots derniers de la mort, rendant son ame à Dieu, remua vn peu la teste, ce qu'estant rapporté au tyran, sort de sondit cabinet, l'espee nüe au poin, aborde ce corps, ia transsi, & d'vne voix trãsportee, & action pire que celle d'vn demoniacle, frappant du pied sur l'estomach, sur la gorge, & sur la face de ce pauure Prince, luy disoit: nous ne sommes plus deux, ie suis Roy maintenant, & disant ces mots, ce poltron luy lança vn coup d'estoc au trauers du corps, & commenda à Longnac l'vn des deux nouueaux mignons, & bougre de ce cruel Sodomite nouuelles mousches, & sangsues du pauure peuple, faire le semblable, ce qui n'est pas plustost commandé qu'aussi tost il est executé sur ce pauure corps ia mort, lequel apres fut laissé à terre, & vn meschant tappis ietté sur luy.

Voila l'abominable & detestable executiõ, & la moisson des fruits que l'on peut esperer, recueillir de ce maudit Henry, ateiste & parricide qui pariure traistreusement, coüardement, & laschemẽt, faict par des coquins & belistres, assassiner, & meutrir le soustien, le pillier & l'ap-

puy, de la S. Religiõ, de son Estat, de luy-mesme, de sa courõne, & de toute la Fráce, qui par ses proüesses, forces, vaillantises & vertus, se rendoit redoutable, & espouuentable à toutes les plus puissantes, robustes, & belliqueuses nations. O Fráce de quels honneurs, de quelle loüange, de quels marbres, ioyaux, & pierres plus precieuses, pourras-tu enrichir son tombeau eternisant par ce dernier debuoir, la memoire de celuy qui viuant ne viuoit que pour toy, & mourant n'aspiroit qu'à ton repos. Le tombeau le plus honorable que tu peux eriger à ce sainct martyr est que tu imite sa pieté, sa constance, & ceste saincte resolution de mourir en la conseruation de la religion pour la liberté de ta nation & repos de ta patrie, pour ce sainct zele estre graué, & demeuré eternellement en la meilleure partie & signalé endroit des cœurs de tous les vrays & naturels François & plus gens de bien.

Ce corps ainsi estendu fut par les malings assez mocqué, mais comme entre les mauuaises herbes s'en rencontre quelques vnes bonnes & salubres, ainsi entre les meschãts, se trouue quelque homme de bien au milieu de ceste fureur & plus speciale cruaulté à la face de ce tyran ou luy bien pres en presence des assassins, se rencontra Dorguin aumosnier dudit tyran, qui voyant ce corps ainsi meurtry, la larme à l'œil souspirant, dit: c'est grand pitié, d'ainsi mal-heureusement massacrer

les Princes, puis dit vn De profondis, dont plusieurs ont beaucoup, plus loüé ceste asseurance de prier dudit Dorguin, en vn peril si eminent, au millieu des bourreaux, que la froide taciturnité d'aucuns, craignãt les cousteaux.

Monsigneur le Cardinal de Guyse, qui auoit entendu le cry de Monseigneur son frere, lors qu'il tomba par terre, se leua du conseil ou il estoit proche de la chambre meurtriere, s'escriant, dit: ha, mon Dieu, voyla mon pauure frere que l'on massacre: & pensant aller au secours, fut empesché par le Mareschal de Rets, lequel sans respect de son sang, de sa robbe, & de sa qualité tira son espee, & luy meist la poincte, contre la poictrine, iurant que s'il bougeoit qu'il estoit mort.

Apres ceste iniure receüe il est mandé par le tyran, & mené par les satellites d'iceluy, qui pour le plus outrer & combler de douleur, le firent passer dedans la chambre & par dessus le corps dudit seigneur son frere, mort, & tãt inhumainement massacré, ce fut le secõd acte du martyre de ce braue Prelat, qui de long temps resolu en Dieu, & se deffiant à iuste raison de ce traistre ateyste, auoit quitté ceste habitation terrestre, quant à l'esprit, & contemné tout ce que la cruauté des traistres & malheureux tyrans, pourroyent contre luy exercer, il estoit en ceste prise accompaigné de

monſieur le Primat de Lyon, & euſſiez lors veu repreſenter au vray la ſainƈte hiſtoire de Sixte & ſainƈt Laurent, ou de Valere, ou ſaint Vincent: tant conſtãment ces Seigneurs, alloyent priſonniers, contemnant & meſpriſãt les menaces de ſe ſecond Decius, & villain Herode, qui enſemble les fit mener en priſon.

Au meſme temps enuoya Clermont, d'Antragues, Chaſteauuieux, & Larchant: ſe ſaiſir des perſonnes de monſeigneur le Cardinal de Bourbon, Madame de Nemours, de meſſieurs de Nemours, d'Albœuf, & Ginuille.

Le grãd preuoſt eſt auſſi toſt enuoyé à l'hoſtel de la ville, ou eſtoyent meſſieurs les deputez du tiers Eſtat, & entrant en la ſalle, accompaigné de ſes ſatelites, l'eſpee nüe au poin, dit ainſi: ie viens de la part du Roy vous faire entendre qu'il veut que vous continuez vos charges, mais pourceque l'on luy à voulu dõner vn coup de dague dedans ſa chambre, il vous commande à vous monſieur le Preuoſt des Marchans de Paris, le Preſident de Neully, Compent, & Lieutenant d'Amiens, de le venir trouuer, car on luy a fait entendre, que vous eſtes de la conſpiration, ie vous commãde de me ſuyure pour luy en rendre raiſon: voyla la belle couleur, le menſonge, la belle apparence & les beaux pretextes, que priſt ce meſchant, marque & poinƈt ſuffiſant pour iamais ne croire tel menteur, & rembarer tous

les menſonges, duquel luy & les ſiens ſe voudroient ayder, & couurir cy apres, ainſi ces tant honneſtes & vertueux ſeigneurs, ſont menez à l'œil, à la veüe & a la face de tous les Eſtats aſſiſtans, comme meurtriers: ou compagnons de meurtriers, deuant les meſchants comme Ieſus Chriſt deuant Caïphe & Pilate, on les faict entrer en la chambre dudit maſſacre, ou eſtant, apperceurent le ſang du Prince martyriſé, & s'eſtant enqueſté, monſieur le Preuoſt des Marchans de ce que ce pouuoit eſtre, l'vn des enfans du pere, de mẽſonge, ennemy de toute verité, luy dit que c'eſtoit vne bouteille de vin eſpandue, à la verité, malheureux tu ne penſois pas ſi bien dire, car c'eſtoit vne bouteille de vin, le plus exquis & excellent qui euſt peu iamais eſtre reſpandu, & duquel à limitation des anciens, en penſiez tirer voſtre ioye. Mais le grand Dieu iuſte vangeur des iniquitez des meſchants, fera changer ce vin en ſel reſpandu, qui ſera le vray augure & prophete plus veritable de voſtre triſteſſe, & douleur.

Vn aultre s'approchant dudit ſieur, Preuoſt voyant que de plus pres il le regardoit, & iugeoit que pour le certain c'eſtoit du ſang luy dit ne l'auez vous point veu, ledit ſieur Preuoſt luy reſpond, qui l'autre replique, Monſieur de Guyſe, il n'eſt pas à trois pas de vous tout roide mort en ceſte ruelle (monſtrant le lict du traiſtre Henry) il eſt couuert d'vn vieil

tappis, lors ledit ſieur Preuoſt s'aprocha de monſieur le preſident de Neully, & luy dit monſieur nous ſommes morts, ils ont aſſaſſiné ce bon Prince, ce diſant: le tyran commãda qu'ils fuſſent menez priſonniers, en vn viel galatas, que ce traiſtre auoit fait faire expres pendant les Eſtats au deſſus de ſa garderobe, ou c'eſt hermite fardé faingnoit vouloir mettre des fueillants. Vous voyez comme ce cinge Iulian apoſtatisé ſe couure touſiours du voile de deuotion, & de religion: pour ſeruir de fart & d'apaſt à ſes cruelles trahiſons: & de pieté, pour aſſouuir ces villains malheureux & horribles deſſeins.

Apres ceſte tant poltronne execution acte veritablement digne de ce barbare incensé, Il va trouuer la Royne ſa mere, luy diſant: qu'il eſtoit Roy maintenant, & qu'il auoit maſſacré ſon compagnon, laquelle (à ce que l'õ dit) n'eut gueres aggreable ces nouuelles, ains qu'apres luy auoir dit mille poüilles, & prophetisé tous les malheurs, qui pour ceſte aſſaſſinaſt eſtoiẽt ja pres à tomber ſur ſa teſte, & demandé s'il auoit bien mis ordre à ſes affaires, d'autant que monſieur de Guyſe auoit beaucoup d'amys, & ayant ce folaſtre (deſpourueu de tout ſens) reſpondu que ouy, ſe ſaiſit de telle façon, qu'elle ſe miſt au lit d'où elle n'a depuis releué, ce fol incensé eſtoit ſi ioyeux de ceſte execution, qu'il en diſt autant à vn garçon de ſa chambre nommé Macé.

Toutes

Toutes ces choses furent entierement executees sur les dix heures, & fut ce malheureux si impudent que d'aller publiquement à la Messe, sa traistre face riante, comme s'il eust conquis toute la Monarchie du monde, apres le disner, il s'esgayoit & prenoit son plaisir à contempler ce corps massacré, auec tous ses mygnons, sangsues & autres ennemys du bien public.

Par ce que dessus vous auez peu entendre, que ce tyran redoutoit tant la valleur & generosité de ce magnanime Prince, qu'il s'estoit basty trois escadrons de bourreaux, à sçauoir les Archers de ses gardes à la salle où se tenoit le Conseil, & les quarante cinq meurtriers coupe-iarets dedans la chambre, le troisiesme estoit dedans le Cabinet, ou estoit ce traistre armé, comme dit à esté, accompagné entre aultres du Comte de Soissons, d'Antragues, d'Antraguet, & Clermont, d'Antragues freres, Alphonce Corces, d'Empierre, & plusieurs aultres que vn certain personnage qui les à veu, ne peut bonnement recongnoistre, parce que comme dit à esté, ils n'auoiét point de clarté, mais luy qui estoit en vne petite châbre, proche du cabinet, entre autres remarqua tous ceux là, & de faict, ledict d'Antragues enuiron sur les six heures, alla dans ladicte chambre ou estoit ce personnage, & luy dit: Monsieur priez Dieu qu'il donne la force au Roy de pouuoir executer vne bonne entre-

prise dont il espere venir à bout pendant vne heure, ce que s'il luy plaist permettre la France, & nous tous serons trop heureux. Le Roy vous le commande, & moy ie vous en supplie bien fort, icy est le prouerbe bie͂ aueré qui dit, a tel maistre tel valet. Ce miserable Henry (ingrat du bienfaict & bons seruices de ce tāt signalé seigneur) c'est serui de ce traistre D'ātrague, lequel aussi oubliant les benefices & courtoisies qu'il auoit receües de ce Prince, s'est rendu entremetteur des actes de ceste trahison, ha malheureux recognois tu ainsi celuy à qui tu estois tant subiect tu est de ceux desquels parle le Prophete Royal, *Qui retribuunt mala pro bonis*.

Monseigneur le reuerendissime Cardinal de Guyse emprisonné comme auez entēdu auec monsieur le Primat de Lion, comme par vne particuliere reuelation & asseuré aduertissement de la part de Dieu se disposa à la mort & de fait, se confessa audit sieur, Primat de Lyon, luy declarant toutes ses plus secrettes & particulieres affaires, ausquelles il entendoit que sur sa relation, on satisfist selon ce que ledit Sieur le feroit entēdre reuenāt en liberté. Ce faict ledit sieur Primat soit d'ennuy où aultremēt ne se peut, le soir estāt venu garder de dormir, & s'estoit couché sur vne paillasse, que ce tyran plustost par derision que de pitié, auoit permis estre portee à ces pauures seigneurs.

Ledit ſieur Cardinal, qui depuis l'heure de ſa confeſſion, n'auoit fait que les genoux en terre reclamer la miſericorde de Dieu, & prier tres-inſtamment voyant comme ledit ſieur Primat dormoit profondement, l'excita comme vn ſecōd Ieſus Chriſt, diſant commēt Mōſieur de Lyon dormez vous en telles affaires, nous auons beſoin de prier, & ainſi eſueillé, ils paſſerent le reſte de la nuict à mediter, & touſiours ledit reuerēdiſſime les genoux en terre, iuſques à tant que les bourreaux le vindrent leuer. Car pendant que ce ſainct Prelat inuoquoit le nom de Dieu, les traiſtres & meſchans eſcoutoient la ſuggeſtion du diable. Henry l'hermite miſt le lendemain matin vigille de Noel, en deliberation, ſi ledit ſieur Cardinal debuoit mourir ou non (apres que Ramboüillet Eueſque du Mans, eſtant comme vn Iudas, ſorti du conſeil des deputez, le fut aduertir de la reſolutiō priſe deſdits deputez, qui eſtoit de l'aller trouuer pour le prier de deliurer ledit ſeigneur Cardinal) la fut par ces iniques areſté, que ledit Seigneur mourroit, & qu'il failloit preuenir la priere deſdits depputez, qui fut à la verité trop tardifue car ou ils ſe debuoient faire empriſonner auec luy qui eſtoit leur Preſident, & mourir pluſtoſt ou le retirer.

Et pource ce monſtre ſortant de ſon cabinet fauxbourg de l'enfer ſur les neuf a dix heures commanda à ſes cruels ſatalittes d'aller maſ-

facrer ce Prince, prince du sãg cõme dit eſt, Cardinal, Archeueſque, preſtre ſainct & ſacré. Ce commandement ſe trouua tant enorme, & eſtrange, à ces meſmes bourreaux, coupes-iarets qui ja s'eſtoient au parauant enſanglantez & ſouillez au sãg de mõſeigneur le Duc de Guyſe, que ou pour la reuerence qu'ils portoient à la robe pourpree de Ieſus Chriſt, où la terreur d'vn ſi innaudit acte, ou le remors qui boureloit leur conſcience d'vn ſi execrable forfaict premieremẽt commis, les empeſcha & refuſerẽt tout a plat, d'executer ce cõmandement, pource fut contraint ce Neron, d'y employer d'autres ſoldats des gardes, on dit que ce fut des Eſcoſſoiſes, autres, que ce furẽt coquins & beliſtres gaignez a pris d'argent, telz qu'ils fiſſent ceſt acte, tant indigne monſtre bien que pluſtoſt ils eſtoient endiablez de Iean le diable de Nogarets, ioüant ces diableries par l'hermite Henry.

Ces diables donc ainſi enuoyez, vont au galatas ou eſtoit ce bon Prince, qui encore eſtãt à genoux, comme vous auez entendu : ayant oüy le bruit de ſes meſchans, venant auec impetuoſité, ſe leue alors, & embraſſant doucement mõdit ſieur le Primat de Lyon, luy dit: monſieur voicy l'heure qu'il faut que ie meure, priez Dieu pour moy, & il me fera la grace de le prier pour vous: ie vous puis aſſeurer que ie ne ſuis point marry de mourir, pour le deſir & creance que i'ay que ces deux cœurs,

de mon frere, & le mien, qui ont tellement esté conioincts & vnis en ce monde, d'vne saincte fraternelle & estroitte amytié, seront beaucoup plus parfaictement liez ensemble, par l'estroit lien de la charité de Dieu, ayant nos cœurs esté tels. que ny les effroicts, ny la pœur de la mort, les vrays aduertissemēts qui nous ont esté donnez de la meschante & deprauee volonté, que l'on nous portoit, ne nous ont peu faire quitter la place. pour le biē du public, ny separer nos corps l'vn de l'autre: puis s'agenoüillant ce saint Prelat luy dit, mon pere, ie vous prie encore, me donner vostre benediction, ce qu'ayant fait, les bourreaux entrerent, & trouuerent ce Prelat encore à genoux, qui sans regarder ces meschants, ne leur dire vn seul mot, se leua, & par plusieurs foys, embrassa ledict sieur de Lyō qui d'vn si piteux spectacle, se cōsommoit en l'armes, & au contraire ledit sieur Cardinal, tres constant, le consoloit & le baisant luy donna le dernier adieu, & lors ces meurtriers, & maudits, sans ame, & sans Dieu, plus cruels que les tygres ou enragez Lyons, & moins sensibles que les plus durs rochers, auec rudes paroles, en se mocquant de luy, luy dirent Cardinal il faut mourir, & le prenant luy mirent vn cordeau au col, & le tirerent dehors, & le menerent au lieu du malheureux massacre: mais plustost lieu de son tres-heureux martyre, & porte par laquelle

il pouuoit glorieusement entrer au ciel, ces affamez de butin estimant le dommage plus grand, de gaster la robe que de meurtrir le corps, ainsi que les malheureux qui crucifierẽt Iesus Christ, ne voulurent rompre sa robbe; ains la conseruerent entiere. Ainsi font ces cruels, luy ostant sa robe de pœur de la gaster des coups meurtriers qui luy alloient donner, pardonnant plustost à la robe que non pas au corps sacré. Ce Prince agenoüillé contre vne muraille auquel à grand peine permirent-il dire vne seule oraison, & icelle finie, se couure de ses mains recommandant son ame à Dieu ces pẽdars, bourreaux a l'instant tirant le cordeau que ja ils luy auoient mis au col, luy lancent plusieurs coups de poignards, & d'allebardes au trauers de son sacré corps, le massacrerent ainsi, & firent mourir, voyla l'acte inique & genereux de ce poltron effeminé, qui pariure faulsant la foy publicque, violant le droit des gens, en vn lieu si sainct & sacré, lieu tenu de tous peuples quoy que barbares pour tres asseuré, & où vn chacun doit estre en plus grande liberté, & asseurance qu'en sa propre maison, commis à la face de tous ses Estats, apres tant de iuremens solennels, tant par Edicts, que sur le sainct Sacrement de l'Autel, a si inhumainement & cruellement meurtry assassiné & emprisonné les premiers esleus ausdicts Estats, que si, ô meschant, tu es homme où est ton

humanité, s'ils t'estoient parens, ou est le sig. si tu estois Roy ou est ta iustice : De là nous pouuons conclure & iuger, quel respect ce Sardanapale porte à l'Eglise, & l'amitié qu'il porte à son peuple, n'ayant iamais tendu qu'à la ruyne de l'vn & de l'autre. Iusques à quant donc ô Chrestiens François, perdrez vous le premier courage, duquel par toutes les natiõs les plus estrangeres & eslongnez, on vous alloit vantant, iusques à quant subirez vous le ioug, d'vn si lasche ateyste, qui iamais ne fut vostre, iamais ne fut François, ny né de sang Royal: mais biẽ quelque bastard, ou quelque desrobé introduit parmy vous prodigieusement, ou vn diable incarné, pour seruir de bourreau, & estre le fleau de la iustice de Dieu, iustement irrité pour nos fautes, que s'il luy plaist, auec vn amendement sainct d'icelles, il vous ouurira les yeux a ce que iamais vous ne vous fiez, ny recognoissiez, en quelque sorte que ce soit vn tel meurtrier, tyran, ennemy de son nom, de son Eglise, & de son peuple: c'est la resolution qu'il faut que vous preniez, parlez à l'heretique, il l'a en horreur, les estrãgers l'abhorrent, les gens de bien le detestent.

Cest enragé, n'est satisfaict de ces meurtres sanglãts, & n'est contẽt si plus ouuertemẽt il ne mõstre sa rage: car ce bõ hypocrite & tãt religieux cafard, porta tel sainct respect à la S. Natiuité de Iesus Christ que la nuict du Samedy vi-

gille de Noël, pēdant que l'on disoit les matines & la messe, fit par ces bourreaux decouper & detrancher les corps, de ces deux pauures Princes freres martirs, apres s'en estre bien mocqué & reserué les testes, disant que l'vne seruiroit d'espouuantail aux habitants de la ville d'Orleans, la mettant sur l'vne de leur porte, & l'autre de creue cœur, d'effroy, & de terreur aux gens de bien de Paris, la mettant sur l'vne des portes de ladicte ville, & les morceaux des ces corps innocens ainsi hachez les fit brusler par lesdits bourreaux, & tourne broche de sa cuisine sous la salle, ou se tenoit le conseil luy present, & fit apres ietter la cendre au vent, plus continuant en ceste rage fit deffendre à toutes personnes de ne prier pour eux, ny mesmes de parler de ces Princes deffuncts, pensant ce fol par là, estaindre la memoire de ceux qui comme dit le sage, viuront eternellement, car en despit de luy il ne se peult lire ne remarquer par tous les liures, & discours des anciēs, que la memoire & souuenance de quelques Roys, depuis que la Monarchie est en France, ayt esté plus honoree, quelques commandements que l'on puisse auoir faict, que celle de ces deux Princes, & où les seruices & recommandations aye esté plus solemnellement celebrez tant à Paris qu'autres lieux pour rendre l'honneur, & la recognoissance deuë apres la mort à ces Princes.

Le lendemain ce Iudas non seulement possedé d'vn

ſedé d'vn diable, mais de plus de cent mille legions de diables : oſa temerairement approcher de la table de Ieſus Chriſt, ſes mains encore toutes ſanglantes, faiſant ainſi compagnon le iuſte des iuſtes de ſon iniuſtice, le ſainct des ſaincts de ſa meſchanceté, & iniquité, le Dieu des dieux de tous les diables qui poſſedent & tiennent ſon corps.

Sur les cinq heures du ſoir, du Dimanche iour de Noël, les depputez d'Orleans vindrẽt vers luy, le ſupplyent tres-humblement les recepuoir comme ces tres-humbles & tres-obeyſſants ſuiects, & qu'il pleuſt à ſa Majeſté, leur donner vn autre Gouuerneur, que ce perfide, traiſtre, & deſloyal, d'Antragues, enſemble faire razer la citadelle, pour les raiſons qu'ils luy deduirent bien au long, mais le traiſtre monſtra biẽ par ſa reſponce que de long temps il auoit pourpẽſé ce forfait, d'autant qu'au precedent le meurtre, il auoit enuoyé dans ladicte ville pluſieurs coquins & beliſtres, auſſi meſchans & de pareille humeur que ledit d'Antragues, qui faiſoyent ja infiniz indignitez aux habitans, & pource leur dit fierement, auec vne mine refrongnee & pleine de courroux, vous n'aurez point d'autre Gouuerneur que d'Antragues, auquel ie veux que vous obeyſſiez, & la Cytadelle ne ſera point abatuë, au reſte retournez à vos concitoyens, & leur dictes, que ſi dans vingt quatre heures, ils ne me rendent ma ville, ie

vous enuoyray assieger, & feray passer au fil de l'espee, iusques aux femmes, & petits enfans du berceau, & ainsi renuoya ses deputez qu'ils ne sont plustost partis, qu'au mesme instant le iour de Lundy feste de S. Estiéne apres disner, il enuoya le grand Prieur, le Mareschal d'Aumont, Bellegarde & Longnac, reiectons du galeux, & podagre d'Espernon, auec leurs satellites, pour assieger ses bons resolus, & tres-affectiónez à la religion messieurs d'Orleans. Cipierre estoit de leur bande, duquel au parauant que partir, estans dans l'antichābre de la Royne demāda à Grandmont, & Lelude damoiselles de ladicte dame quelque faueur pour luy seruir de phare, de guide & de bon heur en vn si vertueux exploit. Ladicte Lude subitemēt luy mist vn chappellet au col, pour ses faueurs, luy en colere l'arrachant luy dit, ie n'en veux pas porter, car monsieur de Guyse en portoit. Iugez maintenant en quels termes nous sommes & que veult dire cela, sinon comme ils ont accoustumé de dire qu'ils sont de la religion du Roy qui iamais n'en eut, aussi n'en ont ils poinct, mais Dieu permit que monsieur le Cheualier breton fut plustost à Orleans, & deuança ces Antragues iudas qui alloient en intention de les surprendre, & eurent loisir de se recongnoistre & prendre vne saincte & ferme resolution de tous viure & mourir pour l'hōneur de Dieu, pour la cōser-

uation de leur religion, de leur vie & de leur ville.

Les vertueux citoyens sont assiegez, & dedās & dehors, mais ils ne perdent pourtant le courage, ains brusquement & virillement, ils resistent à l'ennemy qui les presse de tous costez, & par la citadelle que le traistre auoit réplie de meschants, comme dit est, & par dehors du siege des susnommez. Ce qui veritablement peut seruir de patrō, d'exemplaire, de miroüer, & de constance & fermeté à toutes les autres villes, de ce roy dit rassembler & fortifier contre ce miserable, & les siens oppugnateurs de la religion, tranquilité, & repos du pauure peuple.

Dés aussi tost que les nouuelles furent venues à Paris du faict, monsieur le Cheualier d'Aumalle partit hastiuement, & alla vertueusement secourir lesdicts assiegez où il a faict beaucoup pour nous.

Ces massacres & assassinats ainsi perpetrez, & executez, ce tyran menteur, fit courir le bruict, qu'il n'auoit rien fait que suyuant l'aduis de monsieur le Duc du Mayne, frere des martyrs, lequel il disoit luy auoir enuoyé Alphōse Corse, auec vne lettre signee de sa main, par laquelle ledit sieur du Mayne luy escrit, qu'il prinst garde à soy, d'autant que les Princes massacrez ses freres, ensemble mōseigneur d'Albœuf, & de Nemours, auoiēt resoluz attenter à sa personne.

D'auantage, que madame d'Aumalle luy auoit monſtré lettres, que luy auoit eſcriptes, mõſeigneur le Duc d'Aumalle, par leſquelles il luy mandoit comme il s'eſtoit trouué, non d'eſprit, mais ſeulement de corps, en vn conſeil, où il auoit eſté conclud & arreſté, que doreſnauant, monſieur de Guyſe feroit toutes choſes, que la puiſſance du Roy ſeroit ſi petite, qu'il ne feroit plus rien qu'auec la volonté dudit ſieur de Guyſe, & qu'il ſeroit ſeulemẽt Roy en chifre, voyla les ſotes & badines, mẽſonges, deſquelles ce Sibilot regalisé vſoit pour couurir ſa meſchanceté : mais puiſque ces ſeigneurs luy auoyent eſté tant fidelles, que de l'auoir tant ſoigneuſement aduerty, pourquoy enuoyoit-il ledict Alphonce Corſe pour daguer monſeigneur du Mayne, & Campagnolle, à Paris, auant le maſſacre, pour tuer mõſeigneur d'Aumalle: mais ce Dieu eternel, lequel reſerua anciennemẽt le petit, reſtãt de la lignee Royalle des mains de la cruelle Atalia, qui puis apres la fit iuſtement mourir, & chaſtier des meurtres & aſſaſſins commis par elle à l'endroit de ſes freres, nous à reſerué ces bons Princes pour faire le ſemblable contre ce tyran forcené, il fit auſſi courir le bruit que le premier preſident de Paris, s'eſtoit emparé de toutes les places fortes de ladicte ville, & qu'il auoit faict baricader les gẽs de bien (ainſi appelloit il ces pollitiques) pour empeſcher les volleries de ceux de la ligue &

que ledit Presidét estoit asſiſté dudit ſeigneur d'Aumale, ce bruict continua iuſques à ce que certains particuliers vindrent à Bloys, qui apporterent nouuelles toutes contraires.

L'occaſion de toutes ces menteries, eſtoit pour intimider tant ceux de la ville d'Orleans que les depputez, qu'il auoit aupres de luy, tellement, qu'il ſembloit ou qu'il les euſt charmez, ou bien qu'ils fuſſent ſaiſis d'vne extreme crainte, donnant trop de creances à ſeſdits menſonges. Vne choſe c'eſt trouuee fort remarquable, & dignes de vrays & bons Religieux, car ce traiſtre voulát aller à la meſſe en l'Egliſe des Capuſsins, il ne ſe trouua Religieux qui voulut celebrer la Meſſe, ains luy remonſtrerent tres-vertueuſement, qu'il eſtoit excommunié, & incontinent apres, le laiſſerent là, ce ſainct zelle à eſté trouué beaucoup meilleur que la conniuencence de pluſieurs gros Eueſques, Abbez, & aultres deputez, qui ont acquis ceſte reputation d'eſtre frapez du vent de la court. Quant à ce fardé & hypocrite Eueſque du Mans, frere de Rambouillet, & Maintenon, c'eſt choſe tres-aſſeuree, qu'il a eſté vn des principaux conſpirateurs & conſeillers de ceſte cruelle trahyſon. L'Eueſque de Paris n'eſt pas, en meilleur predicament, delaiſſant ſon troupeau pour s'adioindre & ſuyure ce meurtrier, auquel deuant ſes yeux, il a veu faire tant de meſchancetez,

encore dit-on que ç'à esté luy, qui aupres d'vne chaire percee luy à dōné l'absolution, il est aussi mal auisé que cest asne qui voulant flatter son maistre, luy brizoit a coups de pieds, les bras, l'estomach, & les iambes, ainsi cuidant flater le vice, il ruine non seulement le corps, mais ce qui est beaucoup plus precieux, assauoir l'ame, aussi est-il des mieux venus, il fut tant impudent depuis le massacre, qu'vn bon Religieux chartreux s'estant retiré par deuers luy pour receuoir quelque consolatiō luy demanda, monsieur que pensez vous que die nostre sainct pere le Pape, d'vn acte tant indigne, il luy fit responce, il dira que le Roy à bien fait, & faut qu'il soit entierement obey en son Royaume, & pour vous tesmoigner, qu'il en iugera en ceste sorte ie vous aduise dit-il que moy estant à Romme lors des barricades, sa saincteté estant aduertie que monsieur de Guyse auoit empesché que le peuple n'executast sa furie, contre les soldats & gēsdarmes du Roy, & ceux de son conseil, il le loüa fort de cest acte, mais depuis ayant entēdu qu'il s'estoit emparé de la bastille, & du boys de Vincenne, il changea bien de langaige, car dit ce beau Prelat, il y va de l'Estat, qui causa à ce bon Religieux, de redoubler ces larmes, desquelles il à reiterees depuis par plusieurs fois pour si meschantes parolles prononcee de la bouche d'vn tel homme.

Voyla comme nous pouuons dire auec le

Prophete, que *ex maioribus iniquitas*: car si nous recherchons de pres la cause, & l'origine de nos malheurs, nous la trouuerons auoir tousiours procedé, ou des premiers de l'Eglise, ou des premiers de la Iustice, les conniuences des vns & des autres, qui ne s'estant opposez aux efforts de la premiere entree de ceste tyrannie, nous ont tellement precipitez, qu'à grand peine est-il possible de nous en retirer, les accords trop pro̅pts & octroys de decimes, qu'au lieu de cinquante mille escus, sa saincteté en auoit accordé cent mille, tant de verifications d'Edicts onereux, & preiudiciable au pauure peuple, me sont preuues suffisantes: & c'est grand pitié, que ceux qui deuoyent embrasser nostre cause, & mourir plustost cét & cét fois en vn si sainct suiect, & belle occasion, & qu'ils debuoyent mettre toute leur affection en l'execution d'vne tát honorable confesṡió ont esté les plus mornes, les plus frois, & les plus timides, & comme entre les Ecclesiastiques les plus pauures ont esté les plus resolus, assauoir ces bons Religieux Capussins, d'autant que lesdits Ecclesiastiques n'eurent la hardiesse ny le courage d'oser seulement dire vn Deprofondis, à la memoire des pauures deffuncts, signamment de monseigneur le Cardinal leur president, ainsi entre les laicques ceux qui ont esté les plus resolus furent messieurs du tiers Estat, monsieur le Preuost des Marchans de Paris representant

iceux ne mancqua iamais en ſa charge, mais hardiment la teſte leuee la face riante, touſiours, luy meſme ne s'eſt iamais eſtonné ne changé de couleur quelque menace, quelque priſon, quelque terreur que l'on luy ayt peu repreſenter, ains à ſeruy de conſolateur, & d'vn vray exemplaire, muny d'vne admirable patience, aux empriſonnez, & iceux induis a ſe reſouldre à ſouffrir & endurer pour la querelle de Dieu, pour la conſeruation de la religion, & repos de ſa patrie, qui eſt la ſeule cauſe, & le ſeul ſubiect de ſon empriſonnement & detention.

Depuis le tyran s'aduiſa d'enuoyer les priſonniers à Amboyſe, ne les ſentāt aſſez aſſeurez à Bloys, faiſant de nuict & deuant le iour leuer monſeigneur le Cardinal de Bourbon, & madame de Nemours, ſans aucun reſpect de leur vieilleſſe, & eſtant ladicte Dame ſur la Greue, attendant le baſteau, regardāt deuers le Chaſteau, où ayant aduisé l'effigie du Roy Loys douzieſme ſon ayeul, dit: monſieur, iamais vous n'auez fait conſtruire cette maiſon voſtre, pour ſeruir de foreſt ny de maſſacre a vos petits enfans, qui occaſionna la pluſpart des aſſiſtans, de ietter plusieurs larmes.

Ces meurtres, ces aſſaſſinats, ces maſſacres, ces empriſonnemens faicts, non à ces Princes, & à ces Seigneurs: mais à vous, ô Catholiques, car les Princes ne ſont point morts: mais c'eſt vous qu'on a maſſacrez: Eccleſiaſtiques

c'eſt à

c'est à vous, à qui on en veut Noblesse, c'est vostre chef qu'on a touché, Bourgeois Marchans & autres, c'est vous, helas! que l'on tient emprisonnez, ayant attenté és personnes de tous vos chefs, vos scipions, vos protecteurs, & ceux qui n'auoyent iamais espargné leur sang, & leurs biens, pour la conseruation des vostres, & de vostre ville. Tāt d'inhumanitez tāt d'indignitez, tāt de cruautez, tant de coniurations, tant de protestations: tout ce que l'on à fait, ce que l'on faict, & ce que l'on tasche par cy apres de faire, ne seront-ce pas esguillōs assez poignants pour vous induire & esmouuoir à vne iuste deffēce, & à vous encourager à vne iuste vengeāce: Serez vous si desnaturez que vous voyāt trainer a la mort, par le cordeau de tyrannie, precipiter en l'ateisme par l'effort de l'heresie, & ayāt moyē d'y remedier, vous ne vous y opposiez & preniez le remede, n'escoutez iamais cest hypocrite, reiettez son aliance, ses paroles fardees, & emmiellees, ains esloignez le de vo⁹, & fuyez de luy cōme d'vn diable ennemy mortel & cōiuré, ne remaschant par toutes ses actiōs, que vostre totale ruine desquelles vous n'auez que trop de preuues, tant par la vendition de la Rochelle comme dit à esté, le larcin de la vraye croix, la faueur & tollerance des heretiques, la protection de Geneſue, l'antre parler du Roy de Nauarre, l'accointance

de la iarretiere, la mort de la Royne d'Escosse, par l'auis & consentement de ce parricide, la mort du Breton, la conseruation de Belloy, toutes les mains leuees, donnez aux huguenots de leurs biens saisis, l'armee des Reistres, le siege d'Orleans contre ses bons Catholiques, les viollemens incestes & sacrileges des Religieuses en vos plus saincts & deuots monasteres, ce vous sont marques suffisantes, par lesquelles vous le vous pouuez represẽter tel qu'il est, mesme son turban vous representoit assez son infidelité estant tousiours coiffé à la turque, lequel iamais on ne luy à veu oster, pour faire honneur à Iesus Christ, mesmes faisant semblant aller contre les Reitres, auoit vn habit d'Allemãt fouré, & des crochets d'argent qui signifioit l'intelligence & l'accointance qu'il auoit auec ces empistolez, tellement que vous l'eussiez pris lors pour vn Turc par la teste, allemã par le corps, Harpye par les mains, Anglois par la iartiere, Polonnois par les pieds & pour vn diable en l'ame, que si ces choses ne sont suffisantes pour vous esmouuoir, que l'apprehension du rauissement de vos biens par cest insatiable : par les siens affamez, & rauissemẽt de vos femmes, les meurtres de vos enfans, la perte des ames & des corps d'eux & des vostres, vous facent embrasser ceste resolution, affin que vrays François, & legitimes enfans de vos peres, vous

conſeruiez à la poſterité auec autant de ſoin, autant de zelle & d'affection, ce que iceux vos peres vous ont tant ſainctement acquis qui eſt voſtre liberté & Religion.

FIN.

Autre Anagramme de l'Autheur.

La richeſſe peult.

QVATRAIN.

VN tyran parricide, vn perfide, vn ruzé,
Par impost, par Longnac, par serment, par feintise,
A pillé, massacré, viollé, mesprisé,
Son peuple, ses parens, sa foy, & son Eglise.

AVTRE QVATRAIN.

VN Turc, vn Alleman, vn Polonois fuitif,
Vn renegat, François, vn Anglois volōtif,
Vn Hermite infidel' vn bastard Italien
A ses mains blasphemant soüillees au sang Chrestien.

AV LECTEVR SVR LES deux anagrammes de l'Auteur.

AVoir appris comment ſes deux Princes tous deux
Sur le corps de Ieſus, & ſur la foy publicque,
Ont eſté maſſacrez d'vne main heretique,
Ce n'eſt auoir appris qu'vn acte malheureux.
Mais ce qui eſt entré, dans le cœur par les yeux,
Te doit mettre en la main, vne bonne pratique,
La rencontre du nom nom annagrammatique,
Te predit ton ſalut, ſi ſauuer tu te veux.
Il preſche le ſalut, & La richeſſe peult
Il eſt aſſez aysé d'entendre ce qu'il veult,
Veux-tu touſiours porter le ioug de tyrannie
Tens la gorge au couſteau, du tyran inhumain,
Veux-tu ſauuer ta foy, le corps, les biens, la vie,
Il fault mettre au threſor ta liberalle main.

